



22.06.2006 - 11:30 Uhr

Conférence de presse annuelle du TCS: Bon exercice 2005 pour le TCS

Zurich/Vernier (ots) -

Le TCS et ses filiales ont réalisé en 2005 un chiffre d'affaires global net de 411 millions de francs. Le Club a également profité du développement positif des marchés financiers, ce qui se reflète dans le bénéfice consolidé de 13,7 millions de francs. Le portefeuille des assurances automobiles et de protection juridique a aussi connu un développement réjouissant. En politique des transports, le projet "dopo avanti" du Conseil des Etats représente, pour le TCS, le strict minimum. Le TCS a également comme objectif de réduire les inconvénients de la mobilité occasionnés par le trafic motorisé. Ainsi, il renforce son engagement pour la réduction de la pollution et l'amélioration de la sécurité routière.

Synonyme de dépannage fiable, la Patrouille TCS peut une fois de plus faire état d'une année record: 411'000 pannes au total ont été traitées l'an passé, dont 333'000 directement par les patrouilleurs et le reste par les garages sous contrat et les agences des marques

Les membres du TCS voyagent vers des destinations toujours plus lointaines. En dépit d'une légère baisse du nombre de livrets ETI Europe vendus, le Club a enregistré une progression des ventes des livrets avec extension Monde. En 2005, 745'000 livrets ETI Europe ont été vendus, 162'000 extensions Monde et quelque 32'000 assurances complémentaires de frais de guérison.

La filiale Assista TCS SA a, cette année encore, réalisé un bon résultat. Grâce au succès de la vente directe, les prévisions budgétaires ont été dépassées et le volume des primes a progressé de 4%. Avec 353'000 polices de protection juridique circulation et 151'000 polices de protection juridique privée, Assista s'impose comme le leader du marché suisse de l'assurance de protection juridique.

L'assurance automobile Auto TCS se défend fort bien sur un marché où règne une rude concurrence. 25'000 nouveaux clients ont été acquis en 2005. Le portefeuille a pu être augmenté de 10%.

Politique des transports et de l'environnement

Le TCS s'engage activement pour le Fonds d'infrastructure "dopo avanti", qui tient compte équitablement des besoins du trafic routier (projet du Conseil des Etats). Il rejettera par contre tout arrêté fédéral entraînant une détérioration de la situation pour la route. Le TCS se bat, en outre, pour réduire les nuisances de la mobilité. Il poursuit à cet égard un double objectif: la promotion des automobiles moins gourmandes, émettant moins de substances nocives, et la réduction des émissions de particules fines des voitures de tourisme diesel.

Le TCS approuve également l'idée d'un système de bonus/malus lié à la consommation des voitures neuves importées. Il faut cependant que la solution choisie soit neutre d'un point de vue financier, qu'elle ne cache pas un nouvel impôt, qu'elle soit simple à appliquer et

transparente.

Lancement de la deuxième phase de l'audit routier du TCS (EuroRAP)

Dans le cadre de son engagement en faveur de la sécurité routière, le TCS a recensé, sur la base d'un modèle européen, les tronçons où se produisent la plupart des accidents, tant sur les autoroutes que sur les routes principales. Il s'est basé à cet effet sur la données officielles des accidents recueillies par l'Office fédéral de la statistique. Cette analyse révèle que les autoroutes sont sûres, alors qu'il y a des améliorations à apporter aux routes principales.

Durant la deuxième phase du test, cet été, les tronçons routiers les plus dangereux seront analysés selon les critères suivants: protection contre les collisions frontales en cas perte de maîtrise du véhicule, collisions latérales dans les carrefours, etc. Le TCS tirera également des conclusions politiques de l'étude EuroRAP. Il s'agit en particulier de maintenir les investissements dans l'entretien du réseau routier suisse. Pour cette raison, le TCS soutient sans réserve l'intégration des routes principales des régions périphériques dans le nouveau Fonds d'infrastructure "dopo avanti", conformément à la décision du Conseil des Etats.

Contact:

Sylvie Debons
porte-parole du TCS
Mobile +41/76/516'25'24

Stephan Müller
Mediensprecher TCS
Mobile +41/79/302'16'36

2

Service de PresseMediendienst
Porte Parole: Sylvie DebonsMediensprecher: Stephan Müller
Ch. de Blandonnet 4, CP 820Maulbeerstrasse 10
1214 Vernier / Genève3001 Bern
Tél.: 022 417 27 16Tél.: 031 380 11 44
Fax: 022 417 27 22Fax: 031 380 11 46
E-mail: sdebons@tcs.chE-mail: smueller@tcs.ch
www.tcs.ch www.tcs.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000091/100511658> abgerufen werden.